



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n°2026-03-03

Objet :

BUDGET PRINCIPAL SICASMIR M57 – COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Date de la convocation	25.02.2026	COMPETENCE : intérêt commun -tous services	
Délégués en exercice	434		
Présents	50	Nombre de votants	53
Procurations	3	Suffrages exprimés	53
Date de mise en ligne	16.03.2026		

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre février, à 18 heures, les délégués du SICASMIR se sont réunis en comité syndical, à Villeneuve de Rivière, sous la présidence de Madame Laure VIGNEAUX et n'a pu délibérer légalement, le quorum n'étant pas atteint.

Conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, le comité syndical a été de nouveau convoqué le 12 mars deux mille vingt-six, à 18 heures, sous la présidence de Laure VIGNEAUX, et a pu délibérer légalement sans condition de quorum.

Secrétaire de séance : Denis SARRAQUIGNE

Envoyé en préfecture le 13/03/2026

Reçu en préfecture le 13/03/2026

Publié le

ID : 031-200080042-20260312-2026020-BF

COMMUNE	NOM	PRENOM	P R E S E N T	S U P P L E E P A R	P R O C U R A T I O N A	NOM - PRENOM	O M M U N	I M E R	S O I N S
ASPET	SAGET	Muriel	X				X	X	
ASPRET SARRAT	GIL	Christine	X				X	X	X
AURIGNAC	BERGES	Monique	X				X	X	
AUSSON	DELPHIN	Anne-Marie	X				X	X	X
BOULOGNE SUR GESSE	BON	Yves	X				X	X	
BORDES DE RIVIERE	CAPERAN LORENZI	Geneviève	X				X	X	X
BOUDRAC	CLARENS	Gilles	X				X	X	X
CABANAC-CAZAUX	BRUZY	Valérie	X				X	X	
CASTELGAILLARD	DUCCLOS	Robert	X				X	X	
CASTERA-VIGNOLES	POUZOL	Thierry	X				X	X	
CIADOUX	SCHIAVON	Yannick	X				X	X	
CIERP GAUD	PUJOS	Maguy	X				X	X	
CUING (LE)	SAEZ	Emmanuelle	X				X	X	X
ESTANCARBON	PUJOL DURAND	Annie		X		NICOLOSO Sylviane	X	X	X
FIGAROL	PERRIN	Lydie	X				X	X	
L'ISLE EN DODON	BERGOUNAN	Jeanette	X				X	X	
LABARTHE - RIVIERE	GOUZENES	Jeanne	X				X	X	X
LABARTHE - RIVIERE	PARMEGIANI	Marie-Paule	X				X	X	X
LANDORTHE	NOGUES	Sylvie	X				X	X	X
LARCAN	MIGNONAT	Mélanie	X				X	X	X
LE FRECHET	FIDANZA	André	X				X	X	
LESPITEAU	DUPUY	Jérôme	X				X	X	X
LIEUX	GRAMONT	Irene	X				X	X	X
LODES	LAUQUE	Regine	X				X	X	X
LOUDET	BUZON	Caroline	X				X	X	X
LOUDET	FRAUSTI	Camille			X	BUZON Caroline	X	X	X
MIRAMONT DE COMMINGES	DANFLOUS	Marie-France	X				X	X	X
MIRAMONT DE COMMINGES	VIGNEAUX	Laure	X				X	X	X
MONTBERNARD	LAFFORGUE	Nicole	X				X	X	
MONTMAURIN	LINEL	Christophe	X				X	X	
PEGUILHAN	DHAINE	Elisabeth			X	VIGNEAUX Laure	X	X	
PEYRISSAS	CASSAGNE	Patrick	X				X	X	
PEYROUZET	LOUDIERE	Agnès	X				X	X	
PEYROUZET	PALMIER	Thierry	X				X	X	
POINTIS DE RIVIERE	BARRERE	Céline		X		MENDEZ Stéphanie	X	X	
POINTIS DE RIVIERE	WAGNER	Stéphane		X		MONTEGUT Nathalie	X	X	
SAINT-ANDRE	CASTETS	David		X		CHASSOT Annelise	X	X	
SAINT-ANDRE	BECHET	Marie	X				X	X	
SAINT FERREOL DE COMMINGES	CARSALADE	Daniel	X				X	X	
SAINT-GAUDENS	ANTUNES	Arminda	X				X	X	X
SAINT-IGNAN	DULION	Helene	X				X	X	X
SAINT-IGNAN	MONLONG	Josette			X	DULION Hélène	X	X	X
SAINT-LARY-BOUJEAN	FARRE	Régis	X				X	X	
SAINT-MARCE	VIALAS	Rachel	X				X	X	X
SAINT-PLANCARD	KRSTENIK'OVA	Alain	X				X	X	X
SALHERM	de GAULEJAC	Michel	X				X	X	
SALHERM	LAFFORGUE	Mathieu	X				X	X	
SAMOUILAN	DANGLA	Jean-Paul	X				X	X	
SAMOUILAN	MAURUC	Jean	X				X	X	
SARREMEZAN	FAGE	Auréli	X				X	X	
SAVARTES	GILLY	Martine	X				X	X	X
SAVARTES	FAURE	Sylvette	X				X	X	X
SEDEILHAC	LARRIEU	Véronique	X				X	X	X
SEILHAN	NAIGEON	Elisabeth	X				X	X	
TOURREILLES (LES)	SARRAQUIGNE	Denis	X				X	X	X
TOURREILLES (LES)	SYLVAIN	Nadine	X				X	X	X

SICASMIR BUDGET PRINCIPAL M57 – COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Le SICASMIR fonctionne désormais avec un Compte Financier Unique CFU.

Ce document unique, fusion entre le Compte Administratif produit par l'ordonnateur et le Compte de Gestion produit par le comptable public, constitue une mesure de simplification qui permet de favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, d'améliorer la qualité des comptes et de simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives, au travers de l'unification du compte administratif et du compte de gestion.

En vertu des dispositions réglementaires en vigueur **Denis SARRAQUIGNE**, Vice-Président, présente le Compte Financier Unique 2025 du budget principal SICASMIR M57 :

SICASMIR - Compte Financier Unique 2025**SECTION DE
FONCTIONNEMENT**

DEPENSES		
Chapitre 011 - Charges à caractère général		262 081.63
Chapitre 012 - Charges de personnel		369 321.70
Chapitre 042 - Opération d'ordre entre sections		33 999.64
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante		53 922.59
Chapitre 66 - Charges financières		2 042.03
Total Dépenses Fonctionnement		721 367.59
RECETTES		
Chapitre 013 - Atténuation de charges		331 057.50
Chapitre 016 - Dotations		0.00
Chapitre 042-Opérations d'ordre de transfert		0.00
Chapitre 70 - Produits des services		214 832.41
Chapitre 74 - Dotations subventions et participations		147 071.00
Chapitre 75-Autres produits de gestion courante		15 384.26
Chapitre 77 - Produits exceptionnels		0.00
Chapitre 78 – Reprises sur dépréciations		0.00
Total Recettes Fonctionnement		708 345.17
DEFICIT DE FONCTIONNEMENT		13 022.42

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		
040 - Opérations d'ordre entre sections		
20 - immobilisations incorporelles		
21 - immobilisations corporelles		29 490.00
Total Dépenses Investissement		29 490.00
RECETTES		
040 - Opérations d'ordre entre sections		33 999.64
10 - Dotations fonds divers réserves (hors 1068)		11 749.02
21-Immobilisations incorporelles		0.00
Total Recettes Investissement		45 748.66
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT		16 258.66

EXCEDENT GLOBAL 2025 = 3 236.24

*Excédent fonctionnement reporté = + 405 164.35 + Déficit 2025 = 13 022.42 soit 392 141.93 d'excédent global de fonctionnement

* Excédent investissement reporté = + 282 452.18 + Excédent 2025 = 16 258.66 soit 298 710.84 d'excédent global d'investissement

EXCEDENT GLOBAL CUMULE = 690 852.77

Après en avoir délibéré, il est proposé au comité syndical

- **D'APPROUVER** le Compte Financier Unique 2025 du budget principal SICASMIR M57.
- **D'AUTORISER** Madame La Présidente à signer les documents afférents à cette délibération.

- **POUR : 53**
- **CONTRE : /**
- **ABSTENTIONS : /**

ADOPTE

Fait et délibéré le 12/03/2026
Pour extrait certifié conforme

La Présidente,
Laure VIGNEAUX



NOTE de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles en application de l'article L 2313-1 du CGCT

SICASMIR - BUDGET PRINCIPAL M57 - Compte Administratif - Comparatif Section de Fonctionnement			
	2022	2023	2024
DEPENSES			
Chapitre 011 - Charges à caractère général	111 424.05	484 244.61	311 801.22
Chapitre 012 - Charges de personnel	512 917 77	397 895.04	349 965.63
Chapitre 65 - Autres charges gestion courante	51 378.30	49 895.64	56 737.35
Chapitre 66 - Charges financières	4 386.08	19 077.79	5 732.42
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	149.00	0.00	0.00
Chapitre 042 - Opérations entre sections	22 889.91	29 010.21	28 207.06
Chapitre 68 – Dotations aux provisions			708.34
TOTAL	703 145.11	980 123.29	753 152.02
RECETTES	2022	2023	2024
Chapitre 013 - Atténuations de charges	364 407.58	292 775.95	295 463.02
Chapitre 016 - Dotations		424.00	0.00
Chapitre 70 - Produits des services	153 289.42	283 594.10	197 291.40
Chapitre 74 - Dotations, subventions...	72 043.70	513 037.00	213 051.00
Chapitre 75 - Autres produits gestion courante	1 379.34	53.12	23 192.76
Chapitre 78 – Reprises sur dépréciation	110.32	708.34	0.00
Chapitre 042 Opérations entre sections	0.00	0.00	755.09
TOTAL	591 230.36	1 090 592.51	729 753.27
EXCEDENT OU DEFICIT	- 111 914.75	110 469.22	- 23 398.75